Examen professionnel			Paysannes/Responsable de ménage agricole	
BP 09	Economi	e rurale		
Conditions préalables		Le module s'adresse à toute personne s'intéressant à l'économie rurale et bénéficiant de connaissances générales correspondant au niveau secondaire II.  Il est conseillé de suivre le module BP 07 Droit rural et BP08 Comptabilité agricole à titre de préparation.		
Compétences		1. Les candidat-e-s sont en mesure de comprendre les bases du fonctionnement et les instruments de gestion d'entreprise. Elles/ils participent activement aux prises de décisions de l'entreprise agricole pour les questions économiques, sociales, écologiques et techniques et justifient leurs décisions par une approche globale.		
		2. Elles/ils comprennent les principes de la politique agricole avec les influences importantes des relations économiques et expliquent les aspects importants de l'agriculture de manière compréhensible.		
		Facteurs de production - Travail - Nature (données climat Suisse, utilisation du te - Capital	ciques, topographiques et pédologiques de la erritoire)	
Contenu		Données concernant les structures de l'agriculture suisse		
		Standards de production (PER, BIO, Labels), organisations de producteurs et de commercialisation, canaux d'écoulement, structures du marché		
		<ul> <li>Changement de génération</li> <li>Reprise en fermage, en propriété, communauté d'exploitation entre générations</li> <li>Différentes valeurs de reprise</li> <li>Conditions de logement (droit d'habitation, location)</li> </ul>		
		Questions juridiques et sociales du point de vue de l'entreprise et de la famille du/de la chef/fe d'exploitation - Assurances, prévoyance, indemnisation des forces de travail de la famille, répartition du revenu		
		<ul> <li>Investissements, financement et instruments</li> <li>Analyse du contexte et de l'entreprise</li> <li>Phases d'un investissement, estimation d'un investissement, consolidation du financement, évaluation de la rentabilité et de la supportabilité</li> <li>Instruments (budget partiel, plan d'investissement et de financement)</li> </ul>		
		Politique agricole - Historique		
Durée (heures)		Le module comprend 56 heures (à 60 minutes), dont 36 heures d'enseignement en classe et environ 20 heures pour le travail personnel et l'évaluation du module.		

Evaluation	Examen écrit: 90 minutes (résolution de problèmes et études de cas) La consultation des supports de cours et moyens d'enseignement est autorisée durant l'examen (open book).	
Reconnaissance	La compétence certifiée est capitalisable pour l'obtention du brevet fédéral de paysanne / responsable de ménage agricole.	
Prestataires	Centres de formation agricoles et en économie familiale	
Validité	6 ans à partir de l'évaluation de module	
Nombre de points	Ce module est obligatoire pour le brevet de paysanne	
Remarques		

Objectifs détaillés				
La/le candidat-e est capable de				
1.1	analyser et évaluer les aspects financiers, juridiques et sociaux du changement de génération.			
1.2	différencier plusieurs valeurs de reprise et expliquer leur importance au changement de génération.	С3		
1.3	comparent plusieurs solutions de logement pour l'entreprise agricole.	C4		
1.4	analyser le portefeuille d'assurances (assurances de personnes) d'une exploitation (y compris le ménage) et de procéder aux modifications en fonction de la situation.			
1.5	décrire le principe des 3 piliers, son importance et sa mise en œuvre en agriculture.	C2		
1.6	analyser le contexte et de reconnaître des modifications et leurs incidences sur l'entreprise agricole.	C5		
1.7	décrire les différentes phases d'un investissement.	C1		
1.8	estimer les coûts d'un investissement et de proposer un financement approprié.	C5		
1.9	évaluer si les investissements sont opportuns, rentables, supportables et finançables.	C6		
2.1	expliquer l'influence des facteurs de production sur la production de biens agricoles.			
2.2	expliquer l'évolution structurelle de l'agriculture suisse.	C5		
2.3	analyser les standards de production (BIO, PER, Labels)	C4		
2.4	décrire et évaluer les possibilités d'écoulement des principaux produits.	C6		
2.5	analyser les structures des marchés agricoles et d'expliquer les tâches des principales organisations de producteurs et de commercialisation.			
2.6	analyser l'évolution de la politique agricole depuis la 2 <sup>ème</sup> guerre mondiale.	C4		
2.7	expliquer l'importance des mesures de politique agricole et de décrire les principes du système de paiements directs.			
2.8	estimer quelles incidences des modifications dans la politique agricole pourraient avoir sur une entreprise agricole.	С3		
2.9	expliquer l'importance des accords internationaux et évaluer leurs incidences sur le marché intérieur et sur l'agriculture suisse.	С3		

<sup>\*</sup> Niveaux cognitifs selon Bloom